	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 24104
---	--	----------------------------

SEANCE du : 13 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 7 mai 2024.

ETAIENT PRESENTS

Thierry BAUDOUIN	Yannick CHARRIER	Constance MACKOW	Philippe ROBIN
Anne-Marie BARBIER	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Philippe BARON	Sandrine DELUGEAU	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Bérangère BAZANTAY, jusqu'à 19h00	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	Rodolph THIBAudeau
Florence BAZZOLI	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, à partir de 19h15	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Pascal GABILY	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS	
Sandra CAILTON	Marie JARRY	Alain ROBIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Hélène BROSSEAU, pouvoir à Jean-François MORIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, jusqu'à 19h15	Bérangère BAZANTAY, pouvoir à Jean-François MOREAU à partir de 19h00
Stéphanie FILLON	Jamel CHENIOUR	Anita BRIFFE

Secrétaire de séance : Sandra CAILTON, assistée des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Commune déléguée de Clazay : demande de subvention auprès du Conseil Régional pour la création d'un restaurant bar à viandes et d'un espace multi-services

Thierry BAUDOUIN présente le dossier.

Par délibération N° 23116 du 19 juin 2023, le Conseil Municipal a délibéré sur la demande de subvention auprès du Conseil régional dans le cadre du projet de création d'un multi-services /restaurant sur la commune déléguée de Clazay.

A ce jour, le projet de construction et ses coûts ont évolué depuis juin 2023. Le montant prévisionnel de l'opération s'établit à 421 889,48 € HT. A ce titre, la commune de Bressuire souhaite solliciter la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du dispositif « multiples ruraux – contrat de développement et de transition ».

PLAN DE FINANCEMENT

	Dépenses	Recettes	
Travaux	371 300.00 €	Ville de Bressuire (autofinancement)	157 089.48 €
Maitre d'œuvre	40 694.48 €	FEADER	40 000 €
Etudes	9 895.00 €	DSIL	124 800 €
Frais annexes		RÉGION	100 000 €
TOTAL	421 889.48 €		421 889.48 €

Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20240516-DG_DEL_2024_104-DE
 Date de télétransmission : 16/05/2024
 Date de réception préfecture : 16/05/2024

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE SOLLICITER** une demande de subvention à la Région Nouvelle Aquitaine pour un montant de 100 000 € HT, soit 23.7% du montant total de l'opération
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération


Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.


Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Sandra CAILTON



Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20240516-DG_DEL_2024_104-DE
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024